



## COMMUNE DE PLOËRDUT Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 17 mars 2021

### 1 – Présentation et avancée du projet « Territoire Zéro Chômeurs » par Laurence DEMAY

#### Commission Finances

##### ➤ Compte administratif 2020 – Budget principal de la commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020 de la Commune de PLOËRDUT. Il s'établit de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	GLOBAL
recettes	1 071 827,34 €	490 116,78 €	1 561 944,12 €
dépenses	715 091,22 €	679 392,83 €	1 394 484,05 €
résultat 2020	356 736,12 €	-189 276,05 €	167 460,07 €

*Adopté à l'unanimité*

##### ➤ Compte administratif 2020 – Budget assainissement

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020 du budget annexe d'assainissement de PLOËRDUT.

Il s'établit de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS	GLOBAL
recettes	10 490,67 €	8 393,92 €	18 884,59 €
dépenses	4 280,00 €	2 378,00 €	6 658,00 €
résultat 2020	6 210,67 €	6 015,92 €	12 226,59 €

*Adopté à l'unanimité*

##### ➤ Approbation du compte de gestion 2020 – Budget principal commune

Approbation à l'unanimité du compte de gestion de la commune établi par le Trésorier de PONTIVY.

##### ➤ Approbation du compte de gestion 2020 – Budget annexe assainissement

Approbation à l'unanimité du compte de gestion du budget annexe de l'assainissement de la commune établi par le Trésorier de PONTIVY.

- **Affectation des résultats – Commune :** Les membres du Conseil municipal émettent à l'unanimité un avis favorable à l'affectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement
  
- **Affectation des résultats – Assainissement :** Les membres du Conseil municipal émettent à l'unanimité un avis favorable à l'affectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement
  
- **Le Conseil municipal valide unanimement le programme de voirie suivant :**  
Tranche ferme : Kerimen ; Beulec ; Coët Ven ; Le Leslé ; Picardy ; Quénécouer – Kercabel sous réserve de certaines précisions avec les riverains concernés.  
Tranche conditionnelle : Route communale Penhoët-Braz - Penhoët-Bihan  
Fossés : tranche ferme : 1,7 km x 2 côtés ; Tranche conditionnelle : 750 m x 2 côtés  
et à ce titre sollicite une subvention du Conseil Départemental du Morbihan pour la réalisation de ces travaux.
  
- **L'assemblée approuve la demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du PST 3<sup>ème</sup> année pour les travaux de la salle culturelle.**
  
- **Plan d'aménagement patrimonial : définition de la zone du bourg au sein de laquelle les bâtiments et les projets sont susceptibles de bénéficier d'aides dans le cadre du label des communes du Patrimoine Rural de Bretagne**
  
- **Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 150.00 € à l'association d'Archéologie et d'histoire de la Bretagne Centrale pour la publication de leur ouvrage.**